

Séance du mercredi 28 septembre 2022

Question n° 27

**Modification de la désignation des représentants au sein du Syndicat mixte
intercommunal de ramassage des ordures ménagères- SMIRTOM**

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi vingt-huit septembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAI	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Clarisse DULUC
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Francis BLONDIEAU Pouvoir à Jacqueline CHAMPION Pouvoir à Didier DEVASSINE Absent Arrivée point n° 2 Absent Pouvoir à Philippe MARME
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 31
Membres votants : 36

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe PERRICHON

Date de la convocation : 21 septembre 2022
Date de l'affichage : 21 septembre 2022

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20220928-20220922Ques27-DE
Date de télétransmission : 06/10/2022
Date de réception préfecture : 06/10/2022

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 28 septembre 2022

Question n° 27

Modification de la désignation des représentants au sein du Syndicat mixte intercommunal de ramassage des ordures ménagères- SMIRTOM

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;

vu l'arrêté préfectoral n° 2021 – 1550 du 30 décembre 2021 fixant les statuts de Cœur de France ;

vu les statuts du SMIRTOM Saint-Amandois ;

vu les délibérations de Cœur de France en date du 17 juillet 2020 et 8 décembre 2021 désignant ses représentants au sein du SMIRTOM Saint-Amandois ;

considérant que suite à la démission de Madame Jennifer TIXIER; déléguée suppléante au sein du SMIRTOM Saint-Amandois, il convient de désigner un nouveau délégué suppléant ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

désigne Madame Sylvie OLIVIER, déléguée suppléante au sein du SMIRTOM Saint-Amandois

Le Président

Daniel BÔNE

Le secrétaire de séance

Philippe PERRICHON